

Le concept de la construction à ossature en 2x4 (à charpente en plate-forme), que le Canada a lancé au Japon il y a environ 20 ans, est utilisé actuellement pour environ 75 000 mises en chantier par année. L'Association des constructeurs d'habitations à charpente en plate-forme du Japon compte plus de 800 gros constructeurs, qui sont réceptifs aux nouveaux produits et techniques, en particulier si cela leur permet de réduire les coûts. L'Association se subdivise en organismes régionaux qui offrent l'occasion de commercialiser des produits de construction à valeur ajoutée directement aux utilisateurs finals en contournant le système de distribution complexe et coûteux.

Ces dernières années, des acheteurs japonais sont venus au Canada dans le cadre d'un certain nombre de missions pour rencontrer les fabricants canadiens et procéder à des achats directs. Il faut rapidement sensibiliser davantage les Japonais aux produits de construction du Canada et les renseigner à cet égard. Les sociétés canadiennes ont généralement obtenu de bons résultats face à la concurrence étrangère, mais il faut encore effectuer des efforts promotionnels plus importants pour faire bien connaître les points forts de notre industrie.

Le Japon offre aux sociétés canadiennes un certain nombre de débouchés liés aux considérations suivantes :

- la nécessité de réduire les coûts du logement au Japon;
- la demande d'habitations et de commodités de style occidental;
- la pénurie croissante de travailleurs de la construction au Japon;

- le désir d'importer directement des produits de construction et d'éviter ainsi les intermédiaires;
- la possibilité de jumeler des fabricants et exportateurs canadiens de taille moyenne avec des consortiums de constructeurs japonais de taille appropriée;
- les possibilités d'investissements et de coentreprises;
- l'approbation récente de la construction d'immeubles à appartements à ossature en bois de trois étages dans les secteurs qui ne sont pas des zones à risque d'incendie;
- la préférence des Japonais pour le bois « naturel » et les produits en pierre;
- la capacité et la volonté des Japonais de payer des prix forts pour des produits de qualité supérieure;
- les initiatives récentes du gouvernement japonais (révision des normes japonaises « JAS », révision des codes de prévention des incendies pour les immeubles de trois étages) visant à déréglementer le secteur du logement pour réduire les coûts de logement;
- l'objectif du gouvernement japonais d'offrir aux consommateurs une plus grande liberté de choix en ce qui a trait à l'adoption de nouvelles technologies du bâtiment, quelle qu'en soit la source.